# DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

## PARTICIPATION AUX JEUX DE SOPHIA 2026

Je déclare dégager l'association Sophia Club Entreprises, ainsi que toute personne œuvrant pour l'organisme, de toute responsabilité en cas d'accident, de quelque nature que ce soit, ou de dommages, sans aucune exception ni réserve.
Cet engagement s'applique pendant toute la durée de l'événement des Jeux de Sophia, qui se déroulera du 18 mai 2026 au 30 juin 2026.
Je reconnais que la participation à une épreuve sportive peut comporter des risques. Il est de ma responsabilité personnelle de m'assurer, le cas échéant, de mon aptitude physique à la pratique des disciplines auxquelles je suis inscrit(e).
Je m'engage à ne pas participer à une épreuve en cas de doute concernant mon niveau de préparation physique ou mon aptitude médicale.
Il m'appartient également de veiller à ma propre sécurité, en prenant toutes les précautions nécessaires lors de mes déplacements et de mes activités sur les lieux des épreuves des Jeux de Sophia.
Pour les activités nautiques, je m'engage à porter le gilet de sauvetage qui me sera fourni et je déclare être capable de nager en mer.
Je m'engage à respecter l'ensemble des règles de sécurité ainsi que les consignes données par les organisateurs et/ou les référents des infrastructures.
Il est de ma seule responsabilité de veiller à mes biens personnels. Je ne pourrai tenir ni l'organisation ni les référents des infrastructures responsables en cas de perte, de vol ou de détérioration de mes effets personnels.
J'assume personnellement l'ensemble des risques liés à ma participation à l'événement et renonce expressément à tout recours ou réclamation à l'encontre des organisateurs en cas de blessure, de décès ou de perte matérielle survenant en lien avec ma participation aux Jeux de Sophia.
Par validation électronique enregistrée sur le site internet des Jeux de Sophia, je reconnais avoir pris connaissance de la présente décharge de responsabilité et l'accepter pleinement pour l'édition 2026 des Jeux de Sophia.